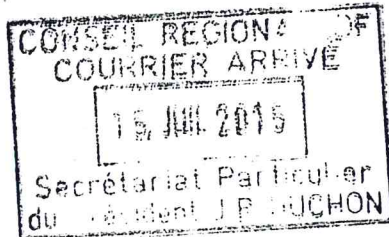


A Paris, le 14/07/2015



Monsieur Jean-Paul HUCHON  
Président du Conseil Régional  
33 rue Barbet-de-Jouy  
75007 PARIS

**Objet :** Demande d'accès à des documents administratifs.

**Références :** Rapport CP 15-538 soumis à la Commission Permanente du 9 juillet 2015 ACTION REGIONALE EN FAVEUR DU LOGEMENT CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'ETAT D'UNE PARTIE DES DROITS DE RESERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE LA REGION

Monsieur le Président,


La Région Ile-de-France s'est engagée à proposer la mise à disposition temporaire au profit de l'Etat d'une partie des droits de réservation de la Région Île-de-France. Un objectif de 250 logements par an a été déterminé.

Notre organisation syndicale souhaite avoir la liste des logements qui seront mis à disposition de l'Etat, avec toutes les informations utiles à disposition de la Région Île-de-France (type de logement, localisation exacte, m<sup>2</sup>, étage ...).

Cette décision a été prise dans la suite de l'adoption d'un règlement intérieur pour lequel nous avons rendu un avis défavorable. Ce règlement nous préoccupe car il ne suit pas les préconisations de la mission d'information et d'évaluation relative aux logements de fonction dont la région assure la gestion au titre de sa compétence sur les lycées et aux logements sociaux sur lesquels la Région dispose d'un droit de réservation. Plus encore, ce règlement ne garantit aucunement la transparence et l'éthique de la procédure. Notamment, les agents n'ont pas accès à la liste des logements disponibles et doivent s'en remettre aux bons vouloir de l'administration pour se voir proposer des logements. La décision de transfert que vous avez prise, dans ce contexte, ne peut qu'attirer notre attention et nous amener à veiller à ce que les intérêts des agents n'aient pas été lésés. C'est pour ce faire que nous allons leur soumettre la liste des logements que l'institution a décidé de céder et solliciter leur avis.

Dans l'attente de la transmission de ces documents, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Isabelle PARRA  
Présidente du syndicat  
FA-FPT / SYNPER IDF

  
Vincent CALLIES,  
Président du syndicat  
FA-FPT / SYNPER IDF

Syndicat FA-FPT / SYNPER IDF

Siège social : 33 rue Barbet de Jouy 75007 PARIS

Adresse administrative (local syndical) : 115 rue du Bac 75007 PARIS. 5<sup>ème</sup> étage. Bureau 531

Téléphone : 01.53.85.60.66 Télécopie : 01.53.85.57.80 mail : info@synper.org site web : www.synper.org

N° SIREN 519 621 197 N° SIRET 519 621 197 00010

Page 1 sur 1